

Immigration

Compte tenu que nous payons vos salaires et dédommagements, etc. et que vous siégez dans notre Assemblée Nationale et que nous défrayons les coûts de chauffage, d'éclairage et de rénovations de l'édifice parlementaire, il nous appartient le droit et privilège de vous suggérer fortement une démarche à suivre:

Faire des lois sur l'immigration qui seront adoptées au tout début de la première session, qui porteraient sur:

- 1- Qu'un nombre d'immigrants, pas plus de 1.5% d'une population, par paroisses, villes, municipalités, etc., aurait le droit de s'établir.
- 2- Le temps de résidence dans le même patelin, pour un immigrant, serait de 3 ans. Pour déménager dans un autre patelin, il faut que l'immigration soit inférieure à 1.5%, qu'il soit inscrit dans une COFIE de la place du déménagement prévu, et au préalable demander l'autorisation au ministère de l'Immigration.
- 3- Vote national: que le vote national soit interdit pour 3 ans plus 1 an après l'examen de francisation réussi.
- 4- Refus comme immigrant: toute personne qui a une maladie incurable, inapte au travail, ou infirmité sévère.
- 5- Sera exempt du pourcentage de 1.5%: toute personne immigrante qui occupe un poste dans le réseau de la santé, exemple: médecin, chirurgien, infirmière agréée, etc., mais toutefois elle sera obligée de demeurer 3 ans dans le même patelin, être enregistrée dans la même COFIE et passer un examen de français.
- 6- Échec à l'examen de français: à tous les six mois, maximum trois fois, et être enregistré dans une COFIE.
- 7- Que toute personne immigrante, avec un examen de français réussi, ait le droit, après 10 ans, de se présenter à tous postes de député ou autres, sauf la présidence du pays: le Québec.
- 8- La sécurité prime sur toute liberté de religion. Que tout symbole religieux porté sur soi en public ou sur les propriétés soit interdit, à l'exception des lieux de piété et de leurs représentants.



Un accusé de réception serait apprécié.

Directives

Pauline Marois
Présidente du PQ
1200, avenue Papineau, bureau 150,
Montréal, Québec H2K 4R5
Courriel: info@pq.org

Faites des copies et distribuez les à vos connaissances, laissez plusieurs copies dans des endroits publics, tels que: restaurants, marchés publics, buanderies, taxis, arrêts d'autobus, centres d'achats, etc.

S.v.p., veuillez nous faire parvenir vos commentaires par lettres, ou courriels. Merci.

Souveraineté La Solution inc.,
C.P. 310,
Cowansville, Québec
J2K 3S7
Courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca

Pour informations sur le nombre de lettres envoyées, leurs sujets ainsi que d'autres sujets de lettres à envoyer, visiter le site de Souveraineté La Solution inc., icône Lettres de revendication.